

# BTS Métiers de l'audiovisuel option métiers de l'image



Le technicien supérieur en audiovisuel option "Métiers de l'image" a la charge de concevoir, mettre en œuvre, mettre en forme, réaliser les prises de vues et l'éclairage d'une œuvre ou d'un produit audiovisuel.

Le métier de chef opérateur reste un objectif pour les techniciens de l'image, mais cet objectif ne peut être atteint sans étapes intermédiaires. Les évolutions du métier sont dues à la numérisation et à la gestion des fichiers, qui partent de la caméra, vers les postes de montage (Fichiers « Raw ») avec toujours de nouveaux formats. Au niveau de la captation, il est nécessaire de comprendre les possibilités offertes par la caméra pour réduire les traitements de l'image en postproduction. Ces contraintes comprennent, les formats, la colorimétrie, les possibilités de « trucage ». Les personnes embauchées actuellement ne sont plus de simples cadres, mais des techniciens polyvalents, capables d'assurer la gestion des fichiers sur la totalité du processus de la captation au montage. Le chef opérateur doit savoir comment visualiser les captations et les différents supports de restitution.

Les pratiques professionnelles que recouvre ce champ d'activité s'appuient sur une culture ouverte, acquise dans différents domaines : artistiques (télévision, cinéma, arts plastiques, littérature, spectacles...), des sciences humaines (esthétique, histoire, sociologie...), de l'information et de la communication (télévision, presse écrite, publicité...), des techniques et technologies de l'image et du son, des domaines économique et juridique. L'option métiers de l'image développe l'apprentissage du regard. Ce technicien est chargé de préparer et réaliser les prises de vue, les éclairages d'un film ou d'une émission de télévision, d'une publicité. Il intervient sous la responsabilité d'un réalisateur, d'un producteur et/ou d'un directeur artistique.

- Il élabore un projet à partir des demandes artistiques, techniques, commerciales et financières de la production, puis met en œuvre le tournage d'un produit audiovisuel.
- A partir du script, il participe au choix des lieux et conditions de tournage, sélectionne le matériel et détermine les personnels nécessaires. Il dirige l'installation de tous les dispositifs, réserve les matériels, s'assure de leur bon fonctionnement. Il peut diagnostiquer une panne et faire intervenir des techniciens.
- Il organise le tournage en situation de reportage extérieur ou en plateau, met en œuvre les effets spéciaux (incrustation, raccord de lumière, trucage), effectue les prises de vues et l'éclairage.
- Il s'assure de la qualité professionnelle des images enregistrées au plan technique et esthétique et engage d'éventuelles reprises en respectant le planning de tournage.
- En postproduction, il participe au suivi des opérations de duplication et de diffusion.

## Débouchés

L'option forme des opérateurs de prise de vues, assistants cadre, assistants directeurs photo, assistants effets spéciaux. Ils peuvent devenir cadreur, journaliste reporter d'images en poursuivant leur formation.

Le milieu professionnel regroupe les opérateurs publics et privés constituant le "paysage audiovisuel" : producteurs, prestataires, distributeurs, éditeurs, diffuseurs ainsi qu'un certain nombre d'intervenants et organismes spécialisés : CSA —CNC — organismes de gestion de droits...

En fonction de son potentiel et de l'expérience professionnelle acquise, le titulaire du diplôme pourra évoluer vers les fonctions de chef opérateur lumière ou directeur de la photo, ingénieur de la vision (plateau, direct), étalonneur, "Journaliste Reporter Image" (JRI), à l'issue d'une formation complémentaire.

## Métiers accessibles :

- opérateur de prise de vues / cadreur / cameraman
- assistant cadre
- assistant directeur photo
- assistant effets spéciaux (plateau / extérieurs)

## Accès à la formation

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

## En priorité :

- BAC général (en fonction des choix des EDS en classe de 1<sup>ère</sup> et Terminale)
- Bac STMG
- Bac STI2D

## Programme

| Matières                                 | 1 <sup>ère</sup> Année* | 2 <sup>ème</sup> Année* |
|--|-------------------------|-------------------------|
| Culture audiovisuelle et artistique      | 8h                      | 8h                      |
| Anglais                                  | 1h30                    | 1h30                    |
| Sciences physiques                       | 4h                      | 4h                      |
| Economie et gestion                      | 1h30                    | 1h30                    |
| Technologie des équipements supports     | 5h                      | 5h                      |
| Technique de mise en œuvre               | 11h                     | 11h                     |
| Langue vivante étrangère II (facultatif) | 2h                      | 2h                      |

\*horaires hebdomadaires



## Grille d'examen

| Épreuves   | Coef.   |
|--|---------|
| E1 – Culture audiovisuelle et artistique                       | 2       |
| E2 – Anglais   | 1       |
| E3 – Physique et technique des équipements et supports         | 4       |
| E4 – Techniques et mise en œuvre                               | 4       |
| E5 – Epreuve professionnelle de synthèse                       |         |
| Sous épreuve : projet à caractère industriel                   | 4       |
| Sous épreuve : environnement économique et juridique de projet | 1       |
| E6 – Situation en milieu professionnel                         | 1       |
| Epreuve facultative Langue vivante étrangère II                | Pts >10 |
| Epreuve facultative Engagement étudiant                        | -       |

(1) Cette épreuve vise à identifier les compétences, connaissances et aptitudes acquises par le candidat dans l'exercice des activités mentionnées à l'[article L. 611-9 du code de l'éducation](#) et qui relèvent de celles prévues par le référentiel d'évaluation de la spécialité du diplôme de brevet de technicien supérieur pour laquelle le candidat demande sa reconnaissance « engagement étudiant ». Épreuve obligatoire à la suite de laquelle intervient l'épreuve facultative « engagement étudiant » : E6 Situation en milieu professionnel

## Descriptif des matières

**Domaine littéraire et artistique** : étude des productions et œuvres qui relèvent en particulier des domaines de l'écrit, de l'image fixe ou animée, du son, de l'audiovisuel, en prenant en compte leurs évolutions récentes et/ou actuelles. Les compétences les plus attendues :

- savoir analyser en mettant en œuvre les démarches pertinentes et les outils appropriés pour mener une lecture critique des différentes images : fixes (peinture, photographie, arts graphiques, bande dessinée, publicité) et animées (cinéma, télévision etc.).
- savoir communiquer en adaptant le type de discours oral ou écrit, le niveau de langue et le vocabulaire aux interlocuteurs et aux situations de communication (culturelles, professionnelles).

**Anglais** : maîtrise de la langue et du vocabulaire technique propre au domaine de l'audiovisuel.

**Sciences physiques** : l'optique, la photométrie et la couleur, l'électricité et l'électronique.

**Technologie des équipements et des supports** : étude du fonctionnement des appareils liés à la prise d'image, la prise de son, le stockage, la transformation, la restitution et la distribution de l'information, le contrôle et la mesure.

**Techniques et mise en œuvre** :

- appropriation et préparation d'un projet audiovisuel : repérages ;
- préparation des moyens et des outils de production : matériels de prise de vue, matériels d'éclairage, machinerie, moyens informatiques. Mesures, tests, essais, étalonnage (moniteurs, vidéo projecteurs) ;
- installation des moyens et des outils : réglage et mise aux normes de la chaîne image, mise en place des éclairages

(essais, réglages, mesures, et contrôle lumière) ;

- tournage, prise de vues : cadrage et mouvements d'appareils, coordination avec l'équipe de tournage (décoration, son etc.), réglages caméra, exécution des prises de vue ;
- participation au traitement de l'image : visionnage, trucages et effets spéciaux, étalonnage.

## Stage

La durée du stage est de 8 à 12 semaines à temps plein. Pour les candidats qui suivent une formation en deux ans, le stage est organisé à partir de la fin de la première année, à compter de la date du début des épreuves écrites du brevet de technicien supérieur. Il est souhaitable qu'il soit aménagé en plusieurs périodes.

## Poursuite d'études

**En école spécialisée :**

- Diplôme de l'Ecole nationale supérieure Louis Lumière section cinéma - Saint-Denis (93).
- Diplôme de l'Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS) spécialisation image - Paris (75).

**En licence professionnelle :**

- Licence pro Sciences, technologies, santé activités et techniques de communication spécialité techniques de l'image et du son - IUT de Chambéry Le Bourget du Lac (73).
- Licence pro Sciences, technologies, santé techniques et activités de l'image et du son spécialité acquisition et traitement d'images – IUT de Caen (14).
- Licence pro Sciences, technologies, santé techniques et activités de l'image et du son spécialité convergence internet audiovisuel numérique – Université de Toulon – La Garde (83).
- Licence arts et techniques de l'image et du son – Université d'Aix-Marseille Aubagne (13).
- Licence pro activités et techniques de communication spécialité techniques de l'image et du son - IUT de Chambéry Le Bourget du Lac (73).
- Licence pro techniques et activités de l'image et du son spécialité acquisition et traitement d'images – IUT de Caen (14).

**Pour connaître les poursuites d'études envisageables, consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"**

## Où se former

### **Haute-Garonne (31)**

Lycée Des Arènes - Toulouse (Public) **I**

Campus Eductive - Toulouse (Privé) **A**

### **Hérault (34)**

TRAVELLING, École Supérieure du Cinéma et de la  
Télévision - Mauguio (Privé) **I**

**I** *formation initiale*

**A** *formation en apprentissage*

## Pour en savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes,  
Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas  
moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou  
au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de  
l'Education Nationale (PSY-EN).**

